



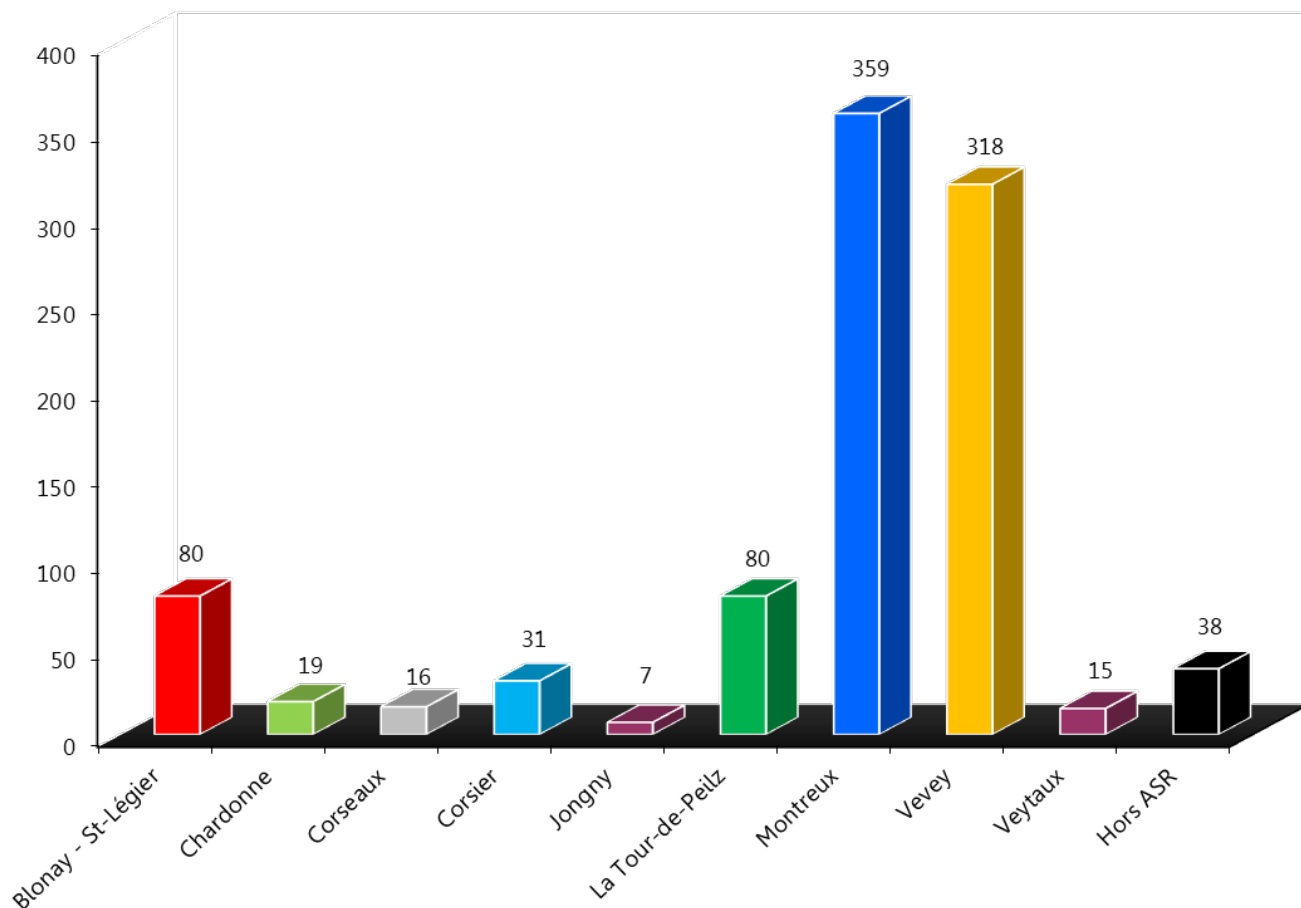
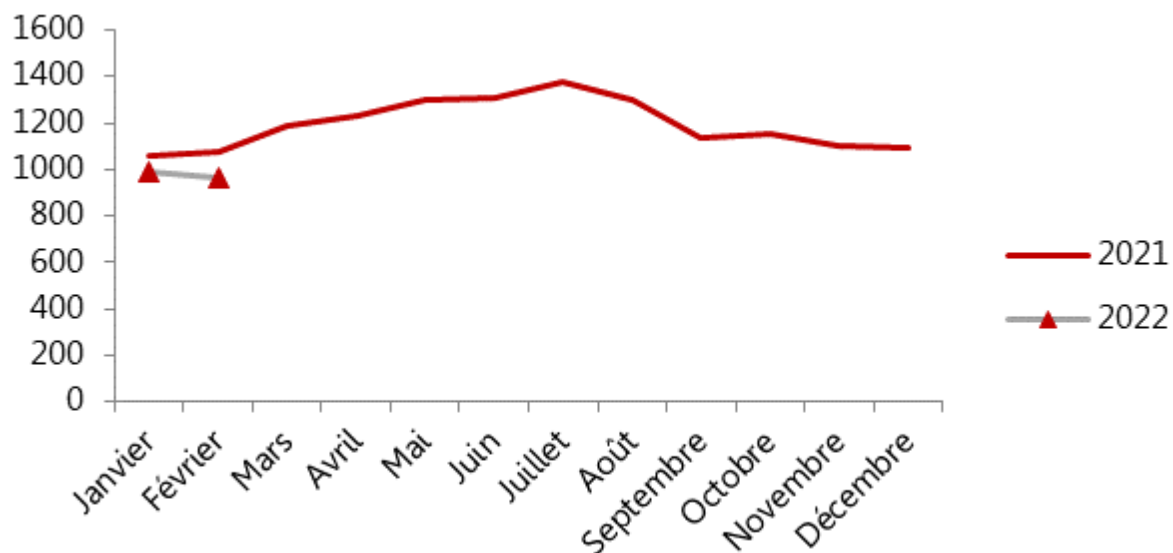
Bulletin d'information

Février 2022



© ASR, Gatién Cosendey

Total des interventions 963

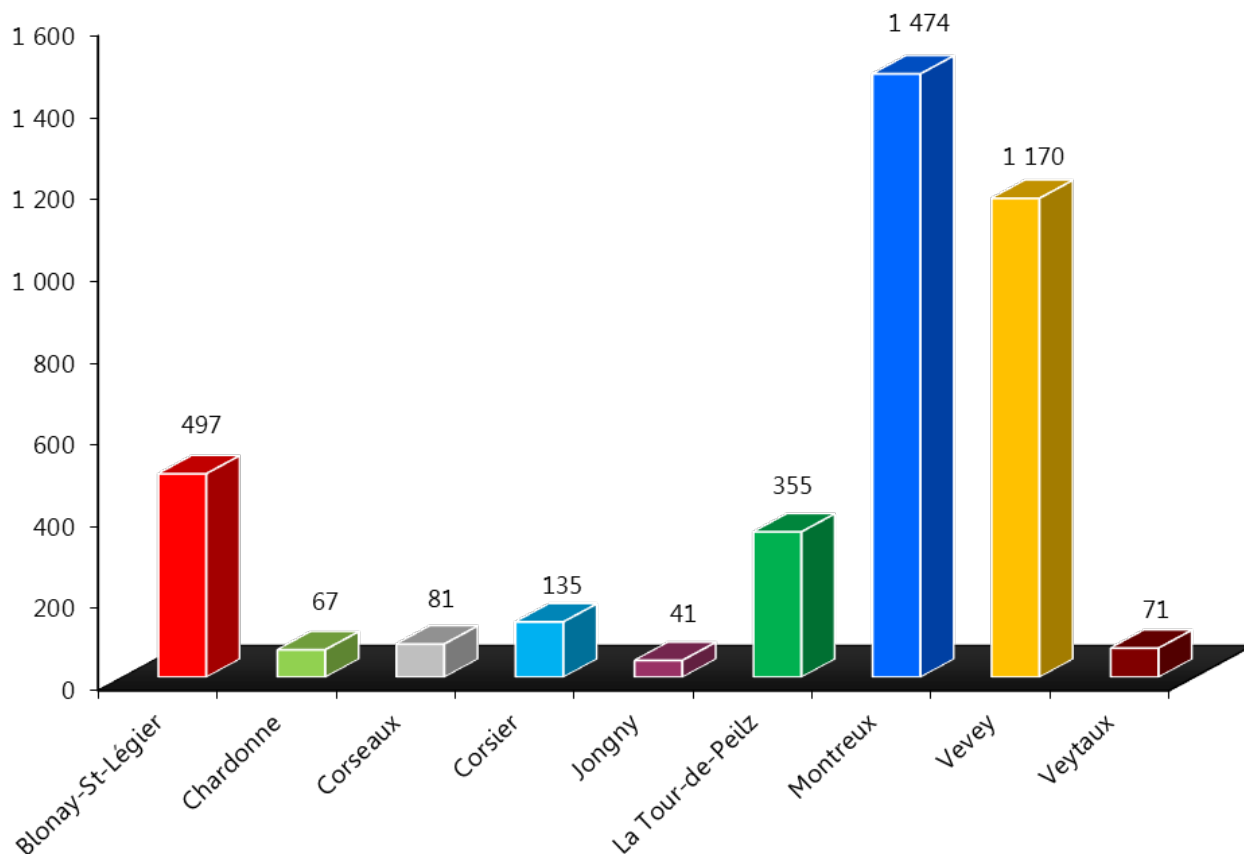
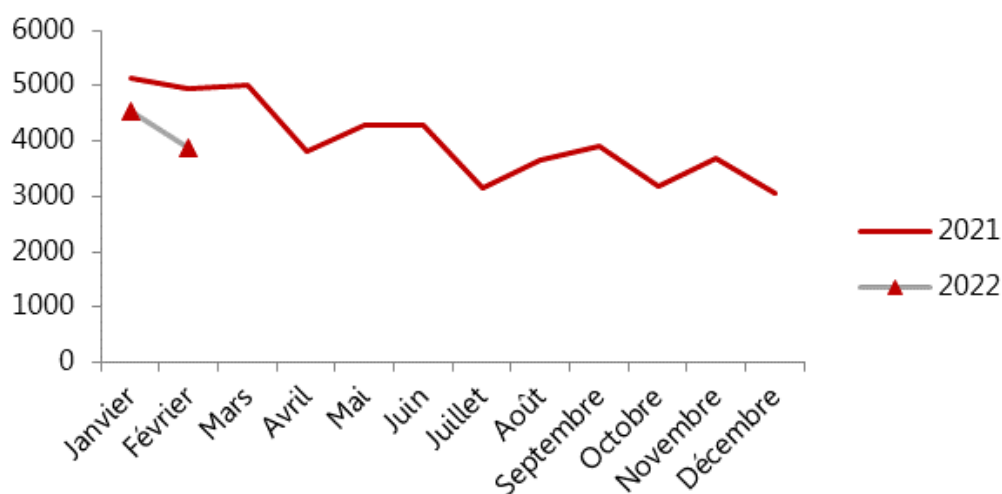


Nombre d'actions proactives et préventives

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policiers et les assistants de sécurité publique.

Pour rappel : la diminution du nombre d'actions depuis avril 2021 est principalement due à de nombreuses missions ciblées, dont la durée en nombre d'heures est plus longue, ceci dans le domaine du trafic et de la consommation de produits stupéfiants ainsi que celui des nuisances sonores. S'agissant du mois d'octobre 2021, un certain nombre d'actions n'ont pas pu être enregistrées en raison de la cyberattaque dont la Commune de Montreux et ses partenaires ont été victimes.

Total 3'891 actions



Prévention

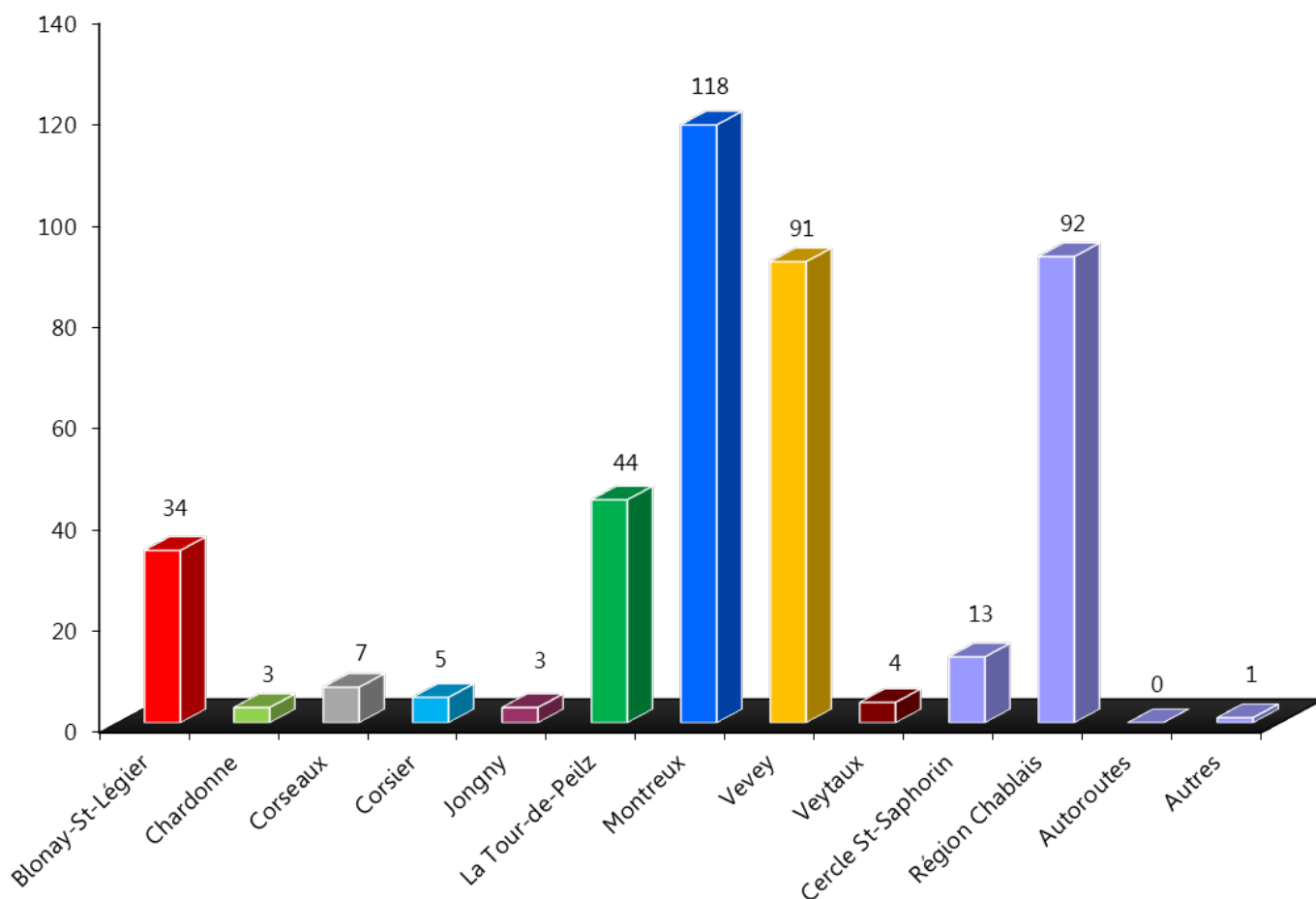
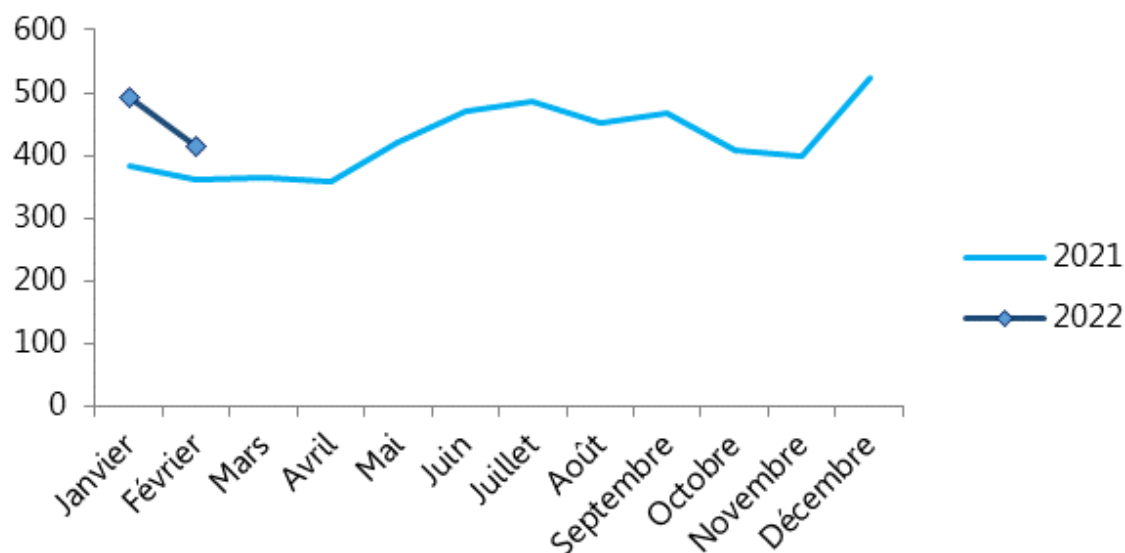
Bilan de la campagne « Dégivrer » : entre le 21 décembre 2021 et le 14 janvier 2022, 11 actions de prévention visant à rappeler aux conducteur-trice-s l'obligation de circuler avec des véhicules dépourvus de neige, de givre ou de buée ont été effectuées. 236 personnes ont été sensibilisées et 222 grattoirs ont été remis. 11 automobilistes ont été dénoncés cet hiver pour avoir circulé avec des véhicules ne respectant pas ce qui précède.

Le jardin de circulation a été déployé dans une halle du centre des congrès à Montreux, du 17 janvier au 16 février. Cet espace exceptionnel a permis à 716 élèves de 7ème année scolaire, ainsi qu'à 19 enfants de la Fondation Verdeil, de pouvoir bénéficier d'un cours sur le bon comportement à adopter sur la route en tant que cycliste. Les élèves ont également été sensibilisés aux dangers liés à « l'angle mort ».



Plusieurs **personnes migrantes** ont été rencontrées par le Chargé de prévention et des représentant-e-s de l'EVAM pour évoquer différents aspects de la vie communautaire (<https://www.youtube.com/watch?v=tQYFgwsAuPo>).

Total des interventions 415



Baisse de l'état général	25
Brûlures	0
Cas psychiatriques	18
Douleurs abdominales / lombaires	22
Grossesses	1
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	20
Problèmes cardiaques	40
Problèmes respiratoires	44
Traumatismes divers	73
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	54
Autres	118



72 jours de service et 55 jours de formation ont été effectués par 7 astreints au mois de février 2022.

FIN DE L'ENGAGEMENT CATA-CORONA-COVID-19-4

Le 28 février, la Protection civile vaudoise a terminé l'engagement CATA-CORONA-COVID-19-4. A cette date, plus de 600 jours consécutifs d'engagement et 150'000 jours de service ont été réalisés par les astreints du canton de Vaud.

TEST DES SIRENES D'ALARME

Annulés en 2021 en raison de l'engagement COVID-19 2, les essais d'alarmes fédéraux se sont déroulés le 2 février. Les cadres du domaine Aide à la conduite ont préparé les essais le 1^{er} février et 32 astreints, cadres compris, ont procédé au test des parcours d'alarmes mobiles ainsi qu'aux tests d'alarmes téléphoniques pour les foyers situés en dehors des zones d'alarmes fixes et mobiles. Les tests se sont révélés concluants et les éventuels dysfonctionnements de matériel ou révision de parcours ont pu être effectués ou envisagés.



RAPPORTS PREPARATOIRES

Les 3 et 4 février, les commandants des compagnies 1, 2, 3 et 6 ont reçu la donnée d'ordre du commandant de l'ORPC-Riviera-Pays-d'Enhaut, ainsi que les objectifs d'instruction élaborés par les membres professionnels et miliciens de l'Etat-Major. Appuyés par ces derniers, les commandants de compagnies ont préparé leur propre donnée d'ordre et leurs objectifs de cours de répétition.

Les 9, 10 et 11 février, ces derniers ont été ordonnés aux cadres des compagnies 1, 2 et 3 lors de leurs rapports préparatoires respectifs.

FORMATION ET INSTRUCTION

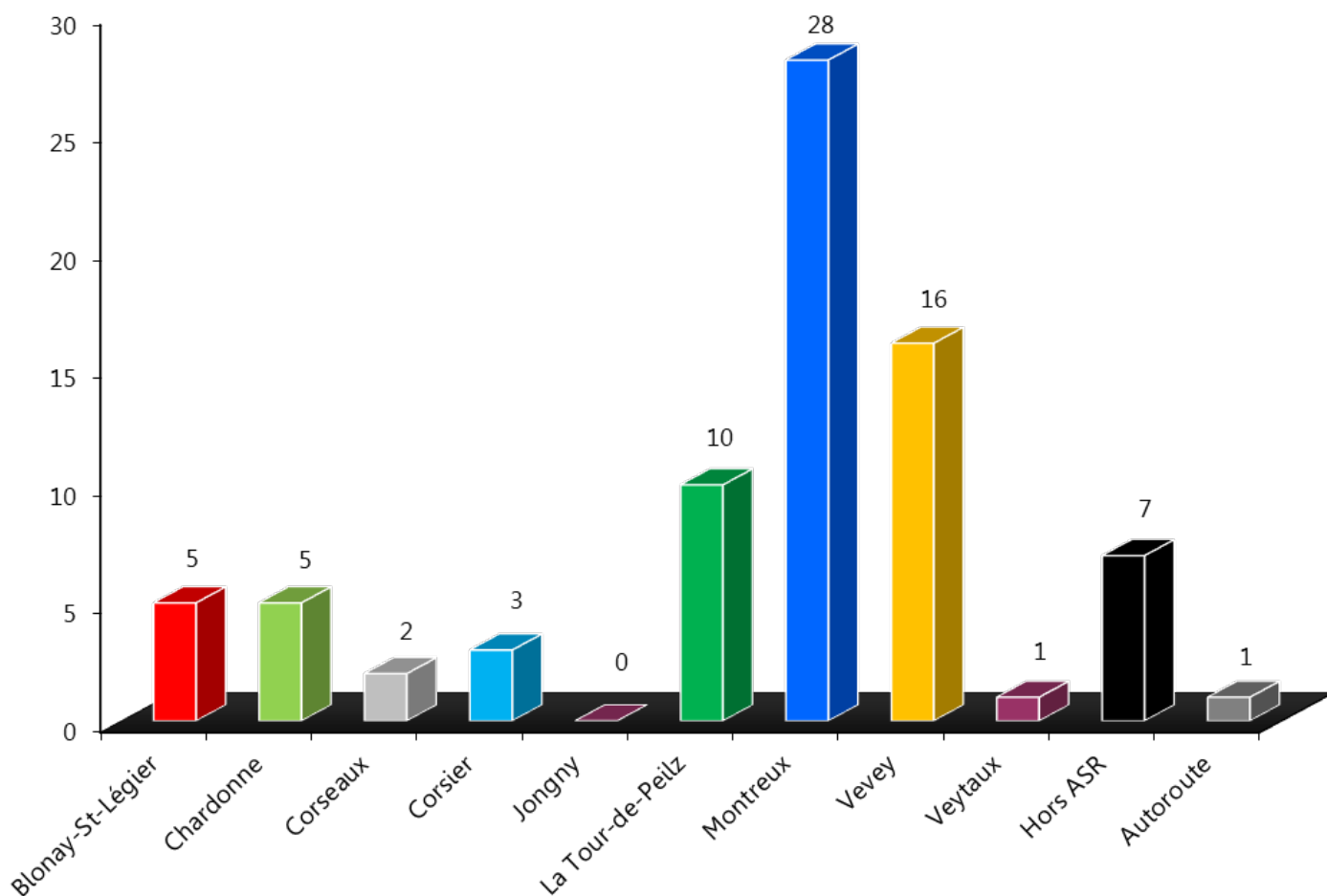
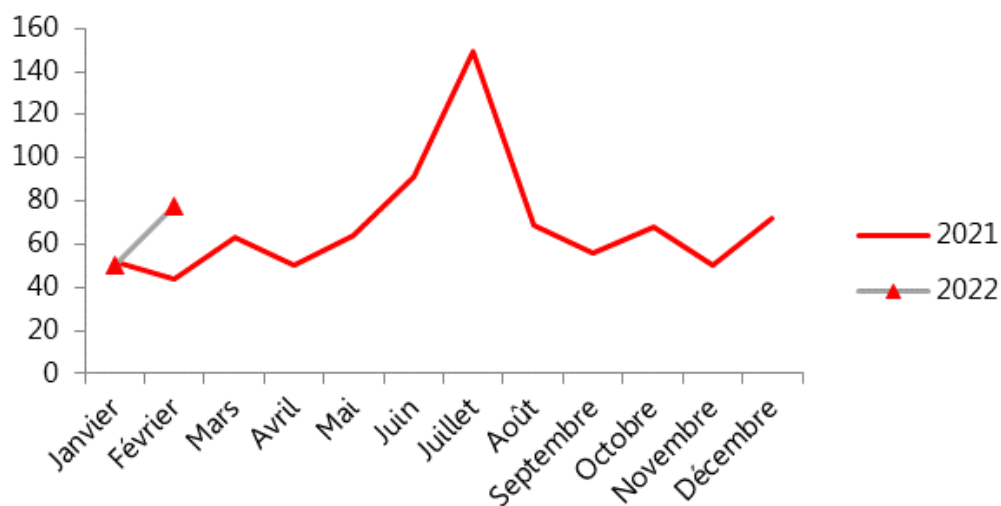
Durant ce mois, 7 astreints ont effectué des formations pour un total de 40 jours de service. L'ORPC-Riviera-Pays-d'Enhaut compte ainsi un nouveau chef de section (lieutenant) et deux nouveaux chefs de groupe (caporaux) Aide à la conduite, un nouveau chef de groupe et deux préposés cuisine ainsi qu'un chef section appui qui doit encore effectuer sa formation pratique.

ACTIVITES PERMANENTES ET CONDUITE

Les activités permanentes de l'Organisation Régionale de Protection civile Riviera – Pays-d'Enhaut (ORPC RPE) ont repris et les opérations sont conduites depuis l'Office régional de Protection civile, à Montreux.

Total des interventions 78

2021-Pour rappel : l'augmentation significative du nombre d'interventions au mois de juillet 2021 est non seulement due à une activité opérationnelle soutenue, mais également aux abondantes précipitations qui ont provoqué des inondations à maints endroits.



Le SDIS à la première du film "Vaillante" à Vevey

Nous remercions Cinérive d'avoir associé le SDIS Riviera à la première du film Vaillante, le samedi 5 février. C'est l'histoire de Georgia dont LE rêve est de devenir pompier. Mais, à l'époque, les femmes n'étaient pas autorisées à exercer cette activité. Fort heureusement, les mentalités ont évolué. Ce qui était une interdiction est aujourd'hui une évidence.



Automobiliste secourue en contrebas d'une route de forêt

Le 10 février vers 17h, un important dispositif de secours est mis en place dans les hauts de Montreux pour porter assistance à une automobiliste. Sa voiture accidentée se trouve à une centaine de mètres en contrebas d'une route de forêt. En plus d'un équipage d'Ambulance Riviera et d'un hélicoptère de la Rega, onze pompiers du SDIS Riviera et trois patrouilles de police sont mobilisés. Extraite rapidement du véhicule, la victime est évacuée par les airs. La voiture est quant à elle sécurisée et stabilisée pour éviter tout mouvement. Les pompiers sont mobilisés avec plusieurs véhicules, dont un camion de secours routier et un tonne-pompe 2'000 litres. La voiture accidentée sera évacuée le lendemain, en collaboration avec une entreprise privée de dépannage.



Dépôt sauvage de produits polluants

Déposés sauvagement à proximité de l'ancienne gare aux marchandises de Vevey, trois fûts de 200 litres d'huiles minérales entraînent un début de pollution le 28 février. De nombreux partenaires de la sécurité se rendent sur les lieux, dont le SDIS Riviera, le Train d'Extinction et de Sauvetage (TES) des CFF, la Police cantonale et la Direction générale de l'environnement. Les fûts sont rapidement évacués et les opérations d'absorption des produits polluants durent jusqu'au lendemain matin.





Interventions des 4 Services

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay - Saint-Légier

21.02.2022 - 0935 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Alors qu'elle se trouve à la station-service de la Veyre, une automobiliste perd la maîtrise de sa voiture électrique. Celle-ci traverse un box de lavage, percute une barrière automatique, un portail métallique, une glissière de sécurité, arrachant au passage différentes structures, pour finir sa course contre un bus de collection. La conductrice s'en sort indemne et fait immédiatement appel à nos services. Deux patrouilles de police et neuf pompiers sont mobilisés. Les pompiers se rendent sur place avec un véhicule pionnier de secours routier et un camion tonne-pompe 2'000 litres. Leur intervention permet de garantir la sécurisation de la zone et du véhicule, ainsi que le travail en toute sécurité des professionnels. Un dépanneur privé intervient alors pour dégager le véhicule accidenté et le prendre en charge. Constat par Police Riviera.

27.02.2022 - 0145 : troubles de la tranquillité publique

L'intervention des policiers est requise à deux reprises pour la diffusion de musique à haut volume émanant d'une maison dans un quartier d'habitations. Prié de mettre fin à ces nuisances, l'organisateur est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Chardonne

04.02.2022 - 0935 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Un conducteur au volant d'un tracteur articulé d'une semi-remorque circule sur le chemin de Panessièr. Alors qu'il s'arrête et sort de son engin pour contrôler si le passage est possible, son tracteur se met en mouvement fortuitement, heurte un mur bordant la chaussée avant de continuer sa route sur plusieurs mètres et de s'immobiliser contre un bâtiment. Lors du heurt, du liquide de refroidissement se répand sur la chaussée. Sept pompiers sont alarmés avec plusieurs véhicules, dont un camion de Défense Contre les Hydrocarbures (DCH). Intervention de plusieurs patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale. Un ingénieur civil et une dépanneuse participent également aux opérations.

Corseaux

28.02.2022 - 0915 : incendie dans un appartement

Un incendie se déclare dans la cheminée d'une maison sise au chemin de Pierre-à-Fleur. Une quinzaine de pompiers interviennent ainsi que Police Riviera et la Police cantonale. Le sinistre est maîtrisé. La propriétaire des lieux n'est pas incommodée par la fumée. L'affaire est reprise par la Gendarmerie.

Jongny

23.02.2022 - 0115 : conduite en état d'ivresse

En cours de patrouille motorisée sur le chemin de la Tuillière, les policiers remarquent une automobiliste qui accélère à leur vue sur le chemin des Crosettes. Ils s'engagent à sa poursuite avec les moyens prioritaires enclenchés. L'intéressée s'arrête immédiatement. En état d'ivresse, elle est conduite au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncée à l'autorité compétente.

La Tour-de-Peilz

11.02.2022 – 1630 : conduite sous l'influence de stupéfiants

Un automobiliste à la conduite hésitante est intercepté à l'avenue des Alpes. Il s'avère être sous l'emprise de drogue et de médicaments. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Montreux

03.02.2022 – 2350 : conduite sous l'influence de stupéfiants

En cours de patrouille sur l'avenue de Belmont, les policiers interceptent un automobiliste qui circule après avoir consommé du cannabis, qu'il détient également dans ses affaires. Il est conduit au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente.

Clarens, 07.02.2022 – 1015 : non-port de la ceinture de sécurité

En cours de patrouille motorisée sur la rue du Lac, les policiers interceptent une voiture. A bord, le conducteur ne porte pas de ceinture de sécurité, tout comme sa passagère avant qui tient dans ses bras un enfant en bas âge. Dénonciation à l'autorité compétente.

Glion, 10.02.2022 – 1645 : accident de la circulation avec blessée et dégâts matériels

Une automobiliste circule sur la route de Valmont lorsqu'elle perd la maîtrise de sa voiture, qui sort de la route et dévale une pente en faisant des tonneaux sur une centaine de mètres avant de s'immobiliser en contrebas. Un important dispositif de secours est mis en place pour lui porter assistance. En plus d'un équipage d'Ambulance Riviera et d'un hélicoptère de la Rega, onze pompiers du SDIS Riviera et trois patrouilles de Police Riviera sont mobilisés. Extraite rapidement du véhicule, la victime est évacuée par les airs. La voiture est quant à elle sécurisée et stabilisée pour éviter tout mouvement. Les pompiers sont mobilisés avec plusieurs véhicules, dont un camion de secours routier et un tonne-pompe 2'000 litres. La voiture accidentée sera évacuée le lendemain, en collaboration avec une entreprise privée de dépannage.

Clarens, 13.02.2022 – 1605 : course-poursuite et infractions à la LCR

Un scooteriste, transportant une passagère et circulant à une vitesse élevée, est suivi par une patrouille de police depuis la commune de Blonay - Saint-Légier. Malgré le déploiement des moyens prioritaires et l'intervention de plusieurs patrouilles, le conducteur n'obtempère pas. Il emprunte un tronçon d'autoroute entre Vevey et Montreux, en accélérant fortement tout en commettant des infractions à la Loi sur la circulation routière. Parvenus sur la rue du Sacre-du-Printemps, ils sont interceptés et conduits au poste pour la suite de la procédure. Le pilote se montre insultant et très agressif. Lors des contrôles, il s'avère être au bénéfice d'un permis d'élève-conducteur qui ne l'autorise pas à transporter de passager. Quant à son scooter, il ne porte pas la plaque « L » ni la vignette autoroutière. Dénonciations aux autorités compétentes.

Clarens, 15.02.2022 – 0210 : possession de stupéfiants

Un automobiliste à la conduite sportive est intercepté par une patrouille à la rue Gambetta. A bord se trouvent quatre occupants. Lors des contrôles d'usage, des produits stupéfiants sont découverts dans leurs affaires et l'un d'eux est signalé comme étant recherché. Dénonciations aux autorités compétentes.

15.02.2022 – 1825 : une pollution de 500 mètres au centre-ville

Les pompiers sont alarmés pour une pollution de diesel sur la chaussée au centre-ville. Sur place, ils constatent que le véhicule responsable a perdu du carburant sur environ 500 mètres. Cela nécessite l'intervention d'un camion de Défense Contre les Hydrocarbures (DCH) et une demi-douzaine de sapeurs. Les opérations se déroulent en collaboration avec une patrouille de Police Riviera.

Clarens, 21.02.2022 - 1455 : une victime évacuée par les airs

Un équipage d'Ambulance Riviera prend en charge une personne à son domicile au 6^{ème} étage d'un immeuble locatif de Clarens. Face au besoin d'évacuer la victime de manière horizontale, il est fait appel au SDIS Riviera. Quatre pompiers se rendent sur place avec un camion-échelle de 30 mètres et prennent en charge le patient par son balcon. Ils l'amènent ensuite jusqu'au sol, avant que les ambulanciers ne le conduisent dans un établissement de soins.

23.02.2022 – 1115 : rixe

En cours de patrouille motorisée à l'avenue Claude Nobs, les policiers sont hélés par une personne leur signalant une altercation entre deux usagers de la route. Sur place, les intéressés sont entendus par les policiers sur le déroulement des faits : victime de la conduite imprudente d'un automobiliste lors d'un dépassement, un conducteur profite d'une phase d'arrêt à un feu rouge, pour s'expliquer avec lui. Ce dernier lui assène d'emblée un coup de poing au visage. Il fait par ailleurs l'objet d'un mandat d'arrêt. Tous deux sont conduits au poste de police pour la suite de la procédure.

23.02.2022 – 1430 et 1950 : trottinettes électriques

Deux adolescents de 13 ans sont interceptés à la rue des Vaudrès, à Clarens, et à la rue de la Gare, à Montreux, alors qu'ils circulent sur une trottinette électrique sans avoir l'âge requis pour pouvoir être au bénéfice d'un permis de conduire. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Leurs parents sont avisés des faits.

27.02.2022 – 0150 : ivresse et scandale

Notre présence est requise auprès d'une cliente avinée qui sème le trouble dans un établissement public. L'intéressée, peu coopérative, doit être maîtrisée et conduite au poste de police pour éviter toute récidive. Elle est dénoncée à l'autorité compétente.

Pollution sonore

Le jeudi 3 février à 18h45, un automobiliste circule sur la rue du Théâtre. Devant un établissement public, il ralentit avant d'accélérer fortement en créant des nuisances sonores inutiles. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

Durant les soirées des 11, 12 et 13 février, six automobilistes et un scootériste qui circulent en effectuant plusieurs accélérations bruyantes sur la Grand-Rue, la rue du Théâtre et l'avenue du Casino sont interceptés par des patrouilles de police et dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Quatre automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés entre le vendredi 18 et le dimanche 20 février à l'avenue du Châtelard et la rue Gambetta à Clarens, ainsi qu'à la Grand-Rue. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Quatre automobilistes et un motocycliste à la conduite sportive et bruyante sont interceptés entre le mercredi 23 et le samedi 26 février aux avenues du Casino, Alpes et Claude Nobs, ainsi qu'à la rue du Théâtre et à la Grand-Rue. Tous sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Vevey

03.02.2022 - 1520 : accident de la circulation avec blessée

Une automobiliste circule sur le boulevard d'Arcangier, lorsque sa voiture heurte la bordure du trottoir sur sa droite, puis un arbre, avant de faire un tonneau et de finir sa course sur le flanc au centre de la chaussée. Légèrement blessée à une main, l'intéressée est acheminée par un équipage d'ambulanciers à l'Hôpital Riviera Chablais. Les pompiers interviennent pour résorber la pollution d'hydrocarbure consécutive à l'accident et un dépanneur prend en charge le véhicule. Les policiers sécurisent les lieux et dressent un rapport d'accident.

05.02.2022 - 1910 : vol dans un véhicule

Un automobiliste se fait dérober son téléphone portable et son porte-monnaie qui se trouvent dans son véhicule de livraison stationné sur la rue de Lausanne. Peu après, alors qu'il appelle la centrale de police, il surprend le voleur près de son véhicule et décide de le suivre jusqu'à la rue de la Madeleine. Là, une patrouille mixte (Police Riviera/Gendarmerie) interpelle l'auteur et retrouve le produit du vol. Menotté, il est conduit au poste de police pour la suite de la procédure.

09.02.2022 - 2255 : individu perturbé

Un individu ivre chemine sur l'avenue Général-Guisan tout en frappant des voitures et des vitrines à l'aide d'un bâton. Une patrouille l'aperçoit et l'interpelle immédiatement. Il a déjà créé du scandale plus tôt au boulevard Paderewski. L'intéressé se montre d'emblée agressif et peu coopératif. Il doit être maîtrisé et conduit au poste de police, puis dénoncé à l'autorité compétente.

18.02.2022 - 1905 : chien en difficulté

Notre intervention est sollicitée à la rue Collet auprès d'un chiot qui pleure, attaché et enfermé dans le coffre d'une voiture en stationnement. Aucune fenêtre n'est ouverte et il n'y a pas de gamelle d'eau à sa disposition. Le coffre est ouvert et le canidé est pris en charge, puis conduit à la SPA de Blonay - Saint-Légier, après plusieurs appels en vain à la détentrice du véhicule. L'intéressée se présente au poste de police de Clarens. Elle est sensibilisée aux dangers que représente son comportement et dénoncée à l'autorité compétente.

19.02.2022 - 1625 : mendicité

Un homme s'adonnant à la mendicité est contrôlé par une patrouille policière et dénoncé à l'autorité compétente.

22.02.2022 - 0450 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est sollicitée dans un établissement public de la place de l'Ancien-Port, où de la musique est diffusée à un volume excessif et de nature à importuner le voisinage. Le gérant ainsi que deux employés se trouvent dans la cuisine. Il leur est demandé de cesser les nuisances. Le gérant est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

25.02.2022 - 1915 : accident de loisir avec blessé

Intervention de plusieurs patrouilles dont une mixte (Police Riviera / Police cantonale) et d'Ambulance Riviera au quai Maria-Belgia auprès d'un enfant de 11 ans. En jouant, celui-ci a chuté depuis un avant-toit d'une hauteur de deux mètres, en se blessant. Il est pris en charge par un équipage d'ambulanciers et conduit à l'Hôpital Riviera Chablais pour y recevoir des soins. Un rapport est dressé par Police Riviera.

26.02.2022 - 1440 : mendicité

Un homme s'adonnant à la mendicité à l'avenue du Général-Guisan est dénoncé à l'autorité compétente par une patrouille policière.

28.02.2022 - 1750 : dépôt sauvage de produit polluants

Trois fûts de 200 litres d'huiles minérales, déposés sauvagement à proximité de l'ancienne gare aux marchandises, entraînent un début de pollution. De nombreux partenaires de la sécurité se rendent sur les lieux, dont le SDIS Riviera, le Train d'Extinction et de Sauvetage (TES) des CFF, la Police cantonale et la Direction générale de l'environnement. Les fûts sont rapidement évacués et les opérations d'absorption des produits polluants durent jusqu'au lendemain matin.

Pollution sonore

Le samedi 5 février à 16h35 et 22h35, deux automobilistes effectuent plusieurs accélérations bruyantes avec dérapages et crissements de pneus sur l'avenue du Général-Guisan, l'un à 16h35 et le second à 22h35. Ils sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Il s'agit de deux multirécidivistes.

Le vendredi 11 février à 17h30, un automobiliste à la conduite sportive est intercepté à l'avenue de Gilamont et dénoncé à l'autorité compétente.

Veytaux

26.02.2022 – 0535 : conduite sous retrait de permis de conduire

Un automobiliste est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière pour avoir circulé à l'avenue de Chillon, alors qu'il se trouve sous le coup d'une mesure administrative de retrait du permis de conduire.

27.02.2022 – 1605 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur l'avenue de Chillon lorsqu'il perd soudainement la maîtrise de sa voiture, qui heurte deux véhicules stationnés. Blessés, le conducteur et sa passagère sont pris en charge par un équipage d'ambulanciers, puis conduits à l'Hôpital Riviera Chablais. Constat par Police Riviera.

Autres



Autoroute A12, 11.02.2022 – 1240 : une voiture accidentée dans l'échangeur de l'autoroute

Un automobiliste perd la maîtrise de son véhicule en circulant sur l'échangeur de l'autoroute A12. Sa voiture traverse la chaussée pour finir sa course contre la glissière de l'autre voie. Une demi-douzaine de pompiers sont engagés avec notamment un camion de défense contre les hydrocarbures (DCH) pour une pollution sur la chaussée. Une patrouille de la Police cantonale et une dépanneuse participent également aux opérations.

Test annuel des sirènes du 2 février 2022

L'ORPC a participé aux tests des alarmes le 2 février. Les cadres ont préparé cette journée la veille.

Rapport préparatoire pour les services d'instructions 2022

Les commandants de compagnie, appuyés par les membres de l'Etat-major, ont reçu les objectifs pour la réalisation des cours de répétition de 2022.

Les 9, 10 et 11 février 2022, les cadres des compagnies 1, 2 et 3 ont tenu leurs rapports préparatoires à Rambert.